Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260410-2026_38-DE

Délibération n°4

-

2026-38 | Institutions et vie politique – Désignation des délégués dans les organismes de regroupements et associations

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois d'avril à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 2 avril 2026, à la mairie, sous la présidence de Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : Carole CHÉNAIS

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14

Vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

En présence de :
Marion LE POGAM, Marie-Joseph BLANDIN, Jacques DÉSIGNÉ, Carole CHÉNAIS, Bruno GUÉRINEAU, Yann DUBOIS, Régis RIVIÈRE, Christelle MABON, Virginie ROUXEL, Julie MADOUASSE, Clément ALLAIRE, Charlène ROLLO, Philippe ROJO.

Absent(s) : *André BOUDART, Arnaud COUÉ (Jacques DÉSIGNÉ).*

Madame le Maire rappelle qu'à la suite de chaque renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des délégués représentant la commune dans différentes instances.

Après en avoir délibéré, les votes ont donné les résultats suivants :

Morbihan Energies :
- deux délégués titulaires :
  - M. André BOUDART
  - M. Clément ALLAIRE

Eau du Morbihan : *(délégués désignés par de l'Oust à Brocéliande Communauté)*
- deux élus *(invités aux commissions locales)*
  - M. André BOUDART
  - M. Philippe ROJO

Mission Locale du Pays de Redon :
- Mme Marie-Joseph BLANDIN

Aide emploi services :
- un délégué titulaire :
  - Mme Charlène ROLLO
- un délégué suppléant :

Mod. 540730 - 04/22 Fabregue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260410-2026_38-DE

- Mme Marie-Joseph BLANDIN

CAUE 56 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan) :

- un délégué titulaire
  - M. Philippe ROJO

CNAS (Centre National d'Actions Sociales) :

- un délégué titulaire
  - Mme Julie MADOUASSE

Correspondant local FDGDON 56 :

- M. Arnaud COUÉ

Référent sécurité routière :

- Mme Carole CHÉNAIS
- M. Jacques DÉSIGNÉ

Correspondant défense :

- Mme Carole CHÉNAIS

Correspondant incendie et secours :

- M. Yann DUBOIS

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 10 avril 2026,

Le secrétaire de séance,
Carole CHÉNAIS

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN)